

Aires protégées : Bérangère Abba lance le plan d'actions 2021-2023

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) | 19 janvier 2021 | [Laurent Radisson](#) | <https://www.actu-environnement.com/ae/news/aires-protégees-plan-actions-2021-2023-36902.php4#xtor=ES-6>

La [stratégie nationale pour les aires protégées](#), dévoilée le 13 janvier par le Gouvernement, prévoit trois plans d'actions triennaux successifs. La secrétaire d'État à la biodiversité, Bérangère Abba, a dévoilé le [premier de ces plans](#), qui couvre la période 2021-2023, à l'occasion d'une visite sur la réserve naturelle nationale des Étangs et rigoles (Yvelines).

Le plan vise sept objectifs déclinés en 18 mesures présentées sous forme de tableaux qui précisent la période couverte, le niveau de priorité de l'action et les instances chargées de la piloter. Le ministère de la Transition écologique rappelle quelques mesures prévues par ce plan : protection forte de 250 000 hectares de forêt, création ou extension de vingt réserves naturelles (dont celle des Étangs et rigoles dont la protection forte passe de 87 à 310 hectares), création de deux parcs naturels régionaux, protection de 6 000 hectares de littoral, intégration de 75 % des récifs coralliens au réseau d'aires protégées, développement d'infrastructures d'accueil du public, renforcement des actions d'éducation et de contrôle des aires protégées.

Le ministère rappelle également les divers financements prévus pour les aires protégées : 60 millions d'euros (M€) dans le cadre du [plan de relance](#). « *Le réseau des réserves naturelles nationales (RNN) sera abondé de 6 millions d'euros supplémentaires dont trois millions d'euros pour des actions d'éducation à l'environnement et un million d'euros consacré aux nouvelles réserves créées* », précise son communiqué. La [loi de finances pour 2021](#) prévoit une augmentation de 10 M€ de crédits en faveur des aires protégées, ajoute le ministère.

Ces différentes mesures doivent permettre d'atteindre l'objectif de protéger 30 % des espaces terrestres et maritimes nationaux d'ici 2022, dont un tiers sous protection forte. Un [objectif annoncé](#) par Emmanuel Macron en mai 2019 et réactivé à l'occasion du [One Planet Summit](#) du 11 janvier dernier.

[Laurent Radisson](#), journaliste, Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE

© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté \[36902\]](#) / [utilisation du flux d'actualité](#).